NB 5

Le Petit Courrier

Volume 4 numéro 4 décembre 1985

La Société d'histoire de la rivière Saint-Jean

715, rue Priestman
Fredericton (N.-B.)

VOLUME 4 NUMÉRO 4 DÉCEMBRE 1985

SOMMAIRE

Présentation 2

Le lancement du livre de la Société:

Allocution de Marie-Claire Pitre 3

Allocution de Denise Pelletier 6

Allocution de M. Armand Saintonge 8

Les églises et les cloches de la rivière Saint-Jean - P. Clarence-J. d'Entremont 13

Les Thériault en ancienne Acadie - Clarence LeBreton 21

Une publication de

La Société d'histoire de la rivière Saint-Jean

715, rue Priestman

Fredericton, (N.-B.)

E3B 5W7

PRESENTATION

Le Petit Courrier termine l'année 1985 en faisant suite au lancement du livre Les Pays-Bas: histoire de la région Jemseg-Woodstock sur la rivière Saint-Jean pendant la période française (1604-1759).

Le jeudi 5 décembre dernier, lors de la soirée de lancement au Centre communautaire Sainte-Anne, le public a entendu les allocutions de trois orateurs, présentés par monsieur Bernard Poirier. Mesdames Marie-Claire Pitre et Denise Pelletier, les auteures principales, ont entretenu l'assistance de la recherche et la rédaction du manuscrit à la base du premier ouvrage publié par la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean.

Ensuite, l'orateur invité, monsieur Armand Saintonge, a parlé des exigences de la science historique et de l'amour qu'il voue à Clio depuis ses premières années de scolarité, invitant l'assemblée à se pencher sur le passé et à cultiver un intérêt pour l'histoire, la petite et la grande. Les textes de ces allocutions sont reproduits en première partie.

Deux articles constituent l'essentiel de ce numéro. Le premier, celui du Père Clarence-J. d'Entremont, fait état des anciennes colonies acadiennes de la rivière Saint-Jean du point de vue de l'histoire religieuse et militaire. L'auteur relate, entre autres, la construction et la destruction de chapelles acadiennes et indiennes dans la région, ainsi que le sort qui fut réservé à certaines cloches qui les ornaient lors des campagnes britanniques..

L'article de monsieur Clarence LeBreton sur les Thériault de l'ancienne Acadie et de la rivière Saint-Jean est tiré d'un document de recherche de 1982 produit lors de l'acquisition par le Village historique acadien de la maison de Philéas Thériault, située à Thériault Office. Nous avons tiré de ce document un texte historique et généalogique qui concerne les descendants de Jehan Terriau, arrivé en Acadie vers 1637. Le passage de membres de la famille Thériault à Sainte-Anne fut très court et passablement mouvementé. Leur fuite devant les troubles de la déportation et les persécutions des autorités britanniques amena très vite plusieurs d'entre eux à continuer jusqu'au nord-est et à s'installer dans la région de Caraquet.

Le prochain numéro du Petit Courrier paraîtra en mars 1986. Bonne et heureuse année!

JEAN-ROCH CYR
Rédacteur

ALLOCUTION DE MADAME MARIE-CLAIRE PITRE

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi d'exprimer ma fierté d'avoir participé à ce projet si cher à la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean. Ce livre est l'oeuvre de plusieurs personnes. Les détails de publication ont été effectués par les gens du comité de rédaction, ceux-ci ont déjà été mentionnés par le président de notre société historique. Je tiens quand même à souligner de façon spéciale le travail de Monsieur Bernard Poirier et de Monsieur Allen Doiron, sans qui d'une part, le projet n'aurait pu être initié, et qui, d'autre part, n'aurait pu être mené à terme.

Ma participation à ce projet s'est faite en deux temps: d'abord la recherche, puis la collection de documents. Madame Pelletier s'est ensuite vue confier la tâche combien ardue de rédiger un manuscrit en se basant sur une recherche faite par une autre personne. J'ai ensuite, de concert avec le comité de rédaction, travaillé à finaliser le manuscrit en question.

Ce n'est qu'hier que j'ai découvert le produit fini. Je crois pouvoir dire en toute honnêteté qu'il a belle allure.

Lorsque l'on m'a accordé le contrat de recherche, j'ai fait face à un défi très intéressant. En fait, toute recherche conduisant à la production d'un manuscrit d'histoire est un défi de taille.

Vous savez comme moi, que l'Acadie à la période française, est surtout reconnue, géographiquement, comme celle de la Nouvelle-Écosse péninsulaire. Port-Royal est un lieu connu de tous ceux et celles s'intéressant de près ou de loin à l'histoire de l'Acadie. La région des «Pays-Bas» était ce qu'on appelle aujourd'hui, une région périphérique. Malgré l'ouvrage de William Raymond, paru au début du vingtième siècle, son histoire restait négligée. Il est vrai que sa population n'a pas atteint le même nombre que celle des grands centres comme Port-Royal ou Beaubassin mais les «Pays-Bas» a été à la fin du XVIIe siècle, une région majeure dans l'esprit des commandants français.

Dans le vaste ensemble des archives françaises, il est relativement facile de trouver des documents concernant l'Acadie. Toutefois, c'est une toute autre paire de manches que de trouver des documents relatifs à la région spécifique des «Pays-Bas». Les écrits qui nous parviennent de cette époque, sont le fait d'officiers relatant leurs expéditions militaires ou commerciales. On retrouve aussi des ordres de la métropole française concernant la conduite à suivre pour un temps déterminé. Comme on l'apprend vite dans la vie, il y a toujours une marge entre la théorie et la réalité. Il nous a fallu, dans la mesure du possible, la combler.

De l'automne 1981 à l'été 1982, j'ai dû refaire le cheminement d'historiens qui m'ont toujours inspiré le plus grand respect; soit William Ganong, William Raymond et Clarence Webster. Ceci n'allait pas toujours de soi. Ces historiens traditionnels nous donnent fidèlement le récit, le fil de l'histoire. Cependant au début du vingtième siècle, la préoccupation de l'historien, ou le courant historiographique, était l'événementiel. De plus, on n'avait pas le souci de fournir soigneusement la provenance de notre information. Rappelons que l'histoire événementielle privilégie le rôle des personnalités et des événements considérés comme marquants.

Aujourd'hui, ceux et celles qui reçoivent une formation en histoire, travaillent selon le courant appelé la nouvelle histoire. Dans le journal québécois La Presse du 29 novembre dernier, on apprenait le décès du maître de ce courant, Monsieur Fernand Braudel. L'article expliquait aux lecteurs que «la nouvelle histoire brasse l'économique, le culturel, le social, dans un même mouvement, et montre l'unité des données historiques et géographiques».

Pour ne pas vous ennuyer avec plus de détails, disons que le livre «Les Pays-Bas (...)», se situe à la frontière de l'événementiel et de la nouvelle histoire. Il en est ainsi grâce à sa documentation. Il a été écrit selon une méthodologie rigoureuse, qui consiste à fournir systématiquement les références bibliographiques, ou si vous préférez, la preuve à toutes nos affirmations.

Les historiens Ganong, Raymond et Webster ont, au début du XXe siècle, eut accès à un nombre impressionnant de documents. Ajoutons que Webster nous a laissé une traduction anglaise intégrale du journal de Villebon, ouvrage capital pour l'histoire de la rivière Saint-Jean. (John Clarence Webster, Acadia at the end of the seventeenth century, letters, journals and memories of Joseph Robineau de Villebon, commandor in Acadia, 1690-1770, Sackville, The Tribune Press, 1934.)

Nous avons tenté d'en faire autant que ces historiens. Personnellement, j'aurais aimé en faire davantage, comme par exemple, faire de la recherche dans les dépôts d'archives de la Nouvelle-Angleterre, de Québec et d'Ottawa. Mais vous comprendrez que notre budget et notre calendrier ne nous le permettait pas. Alors, nous avons tâché de prendre le meilleur parti de ce que nous avions à notre disposition. Après l'analyse des documents, il y a eut rédaction du manuscrit que la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean vous livre ce soir. La trame de ce volume est à la fois thématique et chronologique. Elle donne, en toute objectivité, un aperçu de la vie au «Pays-Bas» pendant la période française, c'est-à-dire de 1604 à 1759.

Comme co-auteure, je vous avoue que tout n'est pas dit. D'ailleurs, l'histoire est toujours à refaire. Notre publication souscrit à cette vérité. L'histoire des «Pays-Bas» débouchera je l'espère sur d'autres problématiques, comme celle de la place des femmes dans cette société coloniale, ou encore, l'importance économique du fleuve Saint-Jean, dont les forêts regorgeaient d'animaux permettant de faire le commerce des fourrures. Maurice Basque, dans sa critique, à l'émission «Bonjour Atlantique» suggérait une étude de la vie des militaires et du système des seigneuries. Voilà bien des sujets qui pourraient être étudiés dans la revue de la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean.

Ce qui m'a le plus frappée pendant les moments où je participais à ce projet, c'est l'importante richesse historique du fleuve Saint-Jean. Il a connu depuis l'arrivée de Samuel de Champlain et de ses hommes une présence quasi continue.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, la région des «Pays-Bas» était pratiquement au coeur du continent nord-américain alors connu et habité. Elle a d'abord été reconnue pour être un réservoir à fourrures, puis elle a été reconnue pour sa valeur stratégique. À la fin du XVIIe siècle le gouverneur de Villebon l'a rendue garante de la défense française sur le continent. Au XVIIIe siècle, quand les Acadiens de la Nouvelle-Écosse subissent la déportation, la rivière Saint-Jean devient un lieu de refuge important, jusqu'à ce qu'elle connaisse l'expédition militaire de 1759. Malgré tout, beaucoup d'Acadiens échappèrent à ce sort cruel, en remontant le fleuve.

La vie française à la rivière Saint-Jean a su survivre jusqu'à nos jours. Hier comme aujourd'hui, elle s'est surtout personnifiée par des gens d'origine acadienne et canadienne (j'entends la province de Québec).

Encore une fois, je le répète, je suis fière d'avoir participé à ce projet. J'espère que notre contribution, aussi humble soit-elle, contribuera au progrès de l'histoire acadienne. Merci.

MARIE-CLAIRE PITRE

ALLOCUTION DE MADAME DENISE PELLETIER

Bonsoir,

Monsieur le Consul, Monsieur le Ministre, Monsieur le Président, amis amateurs d'histoire,

Il me fait grand plaisir de participer au lancement du livre Les Pays-Bas: histoire de la région Jemseg-Woodstock sur la rivière Saint-Jean pendant la période française (1604-1759).

Dans le travail d'équipe entrepris pour préparer ce livre, ma part de responsabilité fut celle de rédiger le manuscrit, à la suite des recherches effectuées par Madame Marie-Claire Pitre. Ce fut très certainement, pour moi, une expérience des plus riches et des plus motivantes que la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean m'ait donné de connaître.

Je dis bien «enrichissantes», car tout au long des mois de rédaction, j'ai eu le privilège de voir évoluer devant moi des gens qui ont vécu ici, dans la région, et ça, il y a plus de deux cents ans. Je crois avoir moi-même vécu une expérience réelle de retour dans le passé.

Pour l'historien, ce n'est pas une expérience nouvelle, peut-être, mais il faut admettre que d'une fois à l'autre, ce contact étroit, cette complicité qui se crée avec notre passé, revêt toujours un caractère unique. Ainsi, plongée dans le passé de la région Jemseg-Woodstock, j'ai pu connaître un milieu de vie tout neuf, identifier des pionniers qui l'ont habité et préciser des gestes qu'ils ont posés dans leur volonté de s'établir sur les bords de la Saint-Jean.

En ce sens, ce fut une expérience riche en découvertes et, à la fois, une expérience qui m'a donné le goût d'en parler.

En effet, ce passé devenant si vivant à mes yeux à mesure que progressait le travail de rédaction, j'ai ressenti l'urgence de dire, de partager la connaissance de ces faits et gestes que j'observais. Ainsi, la rédaction du manuscrit était devenue non seulement un rapport écrit du passé, mais aussi une véritable expérience de communication de l'histoire à un public amateur d'histoire.

Je souhaite tout le succès à Les Pays-Bas: histoire de la région Jemseg-Woodstock sur la rivière Saint-Jean pendant la période française (1604-1759), ainsi qu'à la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean de Fredericton. Merci.

DENISE PELLETIER

ALLOCUTION DE MONSIEUR ARMAND SAINTONGE

Monsieur le Président, Monsieur le Consul, Monsieur le Ministre,
Monsieur DiGiacinto, représentant du Maire,
Membres de la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean,
Mesdames Pitre et Pelletier, co-auteures,
Amateurs de notre histoire, distingués visiteurs,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Que la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean, encore jeune société d'histoire parmi les nombreuses sociétés d'histoire de notre province, puisse publier un premier volume sur l'histoire de la région qu'elle s'est délimitée lors de sa fondation en 1981, est un fait rare dans les annales de nos sociétés d'histoire locale.

Je suis très sensible à l'honneur que me faisait votre président, je devrais dire mon président, car je suis aussi, en tant qu'amateur d'histoire, membre de la Société d'histoire de la rivière Saint-Jean, je suis, disais-je donc, honoré, lors du lancement du livre «Les Pays-Bas: histoire de la région Jemseg-Woodstock sur la rivière Saint-Jean pendant la période française (1604-1759)», de pouvoir, ce soir, vous dire quelques mots.

Mes observations seront celles d'un amateur de l'histoire, comme je le disais tantôt. Un amateur est celui qui aime, qui est en quelque sorte un amant de l'histoire par opposition à un professionnel qui a subi ou qui s'est donné une formation scientifique. Si j'ai pu enseigner l'histoire au cours de ma première carrière, qui était l'enseignement, et la faire aimer de la plupart de mes élèves, c'était surtout dû au fait que j'en étais un amant passionné. Mais cela ne va pas sans danger, car j'ai bien pu, à l'occasion, enseigner des notions qui, aujourd'hui, seraient probablement considérées comme d'une vérité historique douteuse. Comme l'a dit Pascal: «Le coeur peut avoir ses raisons de la raison ne connaît pas».

En lisant, la semaine dernière, les épreuves du volume «Les Pays-Bas» que nous lançons ce soir, j'ai pu faire la genèse de mon initiation à ce que nous appelons la petite histoire qui, trop souvent, s'est trouvée noyée dans les remous de ce que nous avons qualifié de grand courant de l'histoire, ou si vous le voulez de l'histoire professionnelle. J'étais encore à l'école élémentaire, qui de mon temps d'écolier couvrait les huit premières années de scolarité. Un de mes oncles, frère de ma mère, un Daigle descendant

de Jean-Baptiste Daigle dont le nom apparaît au recensement des Acadiens de la rivière Saint-Jean de 1783, me passait, vers la fin de ma 7e année, le livre «Histoire du Madawaska» écrit en 1920 par l'abbé Thomas Albert, curé de Grand-Sault. L'abbé Albert s'était servi des notes de recherche de Prudent Mercure de Saint-Basile qui avait été fonctionnaire à Ottawa à partir de 1902 et commis aux archives en 1906. C'est à ce dernier titre que Mercure faisait en 1908 un séjour de recherches à Fredericton.

C'est en lisant le volume, que Thomas Albert avait écrit avec son coeur, que le virus de la petite histoire devait me prendre et qui sait si je ne devrais pas y succomber un jour!

Les psycho-pédagogues du 20e siècle ont reconnu qu'entre l'âge de 12 et 15 ans un écolier est tout particulièrement sensible à la découverte des origines du coin de pays qu'il habite. Cette sensibilité, si elle n'est pas cultivée, s'émousse pour faire place plus tard à d'autres intérêts et ne reviendra peut-être jamais.

En lisant le travail de Mesdames Pelletier et Pitre, j'ai pu déceler qu'elles ont dû être, toutes les deux, prises tôt par le virus de la petite histoire pour mener à terme, d'un façon professionnelle, une oeuvre nécessaire. Je reviendrai sur ce dernier point dans quelques instants.

Si les faits légendaires peuvent peupler l'imagination et donner naissance au roman, la véritable assise de l'histoire ne peut se trouver que dans les faits que l'on retrouve inscrits dans les documents d'archives. Les historiens de la grande histoire aiment à nous rappeler que la civilisation grecque a pu prendre son essor lorsque ses penseurs ont pu et su remplacer la légende par les faits inscrits dans les documents comme fondement de leur histoire.

Le livre «Les Pays-Bas» vient à point donné dans une communauté qui vient faire une reconquête pacifique et civilisée d'un territoire spolié. Si nous voulons continuer cette reconqûte pacifique, il nous faut savoir d'où nous venons, qui nous sommes et où nous devons aller. L'on a souvent dit que ceux qui ne savent tirer profit des leçons de l'histoire sont condamnés à en répéter les erreurs. Les lecteurs adultes auront des leçons profitables à tirer des pages du livre, surtout à un moment où l'on voit une certaine recrudescence de l'intolérance, du fanatisme et de la bigoterie de certains esprits étroits dans notre milieu.

«Les Pays-Bas», oeuvre nécessaire pour le grand public, est aussi une oeuvre nécessaire aux jeunes qui ont à maintenir les valeurs culturelles des aînés. J'y ai obliquement fait allusion tout à l'heure en parlant des jeunes de 12 à 15 ans. L'on ne peut être fier de ce que l'on ignore, pas plus que l'on peut aimer ce qui nous est inconnu. Si l'on consulte la carte dressée par W.-F. Ganong en 1899, le Nouveau-Brunswick à l'époque des explorations et de la période acadienne s'est vu diviser en quelque trente (30) importantes seigneuries.

La région que nous appelons aujourd'hui le nord-est comprenait 6 grandes seigneuries: Celles d'Iberville 1690, Gobin 1690, St-Pierre 1719, Esnault 1693, De Grez 1689 et Fronsac 1687.

Au sud de la Miramichi actuelle et dans notre sud-est contemporain, l'on retrouvait encore 6 seigneuries: Chauffours 1684, Duplessis 1696, Linoville 1697, St-Paul 1697, La Vallière 1676 et Villieu 1700.

Dans le sud-ouest, soit l'actuel comté de Charlotte, berceau de la première présence européenne au nord de la Floride en 1603, si l'on fait exception des pêcheurs saisonniers, nous comptons cinq seigneuries: Sainte-Croix 1632, Chartier 1695, Saint-Aubin 1684, Perigny 1693 et Meunier 1690.

Sur la rivière Saint-Jean, nous pouvons dénombrer au moins 14 seigneuries. Comme le volume «Les Pays-Bas» contient la carte de la région, je vous fais grâce de la liste que j'ai dressée.

Il est certain que la rivière Saint-Jean, au sud des chutes de Grand-Sault, devait être aussi accueillante aux colonisateurs et défricheurs du 17e siècle qu'elle l'est encore de nos jours.

Les Thibodeau, les Cyr, les Martin, et les Daigle qui ont laissé leurs terres de Sainte-Anne-des-Pays-Bas pour les terres du Haut-Saint-Jean n'ont certes rien gagné à l'échange. Le sol y est plus pauvre et le climat beaucoup plus rigoureux.

L'an dernier, en 1984, le Nouveau-Brunswick fêtait, avec quelque éclat, le 200e anniversaire de son incorporation politique. Si l'on eut été plus au courant de notre histoire, il aurait aussi fallu célébrer le 300e anniversaire des seigneuries suivantes: Chauffours dans le sud-est, Clignancourt et Freneuse sur la rivière Saint-Jean et Saint-Aubin sur la rivière Ste-Croix. Pourtant ces anniversaires sont passés inaperçus. Souhaitons que leur 325e anniversaire soit souligné et célébré.

Le livre que nous lançons ce soir devra éveiller des vocations d'historiens. Mais il y a plus; le livre devrait aussi éveiller des vocations de romanciers de l'histoire.

Le roman historique s'écrit à partir de notes que l'historien professionel consigne au bas des pages ou à la fin des chapitres. Les ancêtres, nos prédécesseurs, n'étaient pas des êtres nébuleux, mais étaient bien faits de chair et de sang et sentaient parfois, sinon souvent, le sang bouillir dans leurs artères et dans leurs veines.

Le frère du 14e gouverneur de l'Acadie, Joseph Robineau, sieur de Villebon, n'a pas manqué de laisser au bas de plusieurs pages son nom. En effet, René Robineau de Portneuf (1659-1726) ne traitait pas seulement de fourrures mais savait aussi bien commercer avec une sauvagesse. Daniel Robineau de Neuvillette, frère cadet des deux précédents ne cachait pas non plus sa galanterie à l'égard des indiennes, ce qui lui a valu, en 1699, d'être rappelé en France pour rendre compte de sa conduite sur l'ordre du roi Louis XIV.

Ceux qui ont fait notre histoire n'étaient sûrement pas des fantômes mais bien des personnages vivants, qui pourraient bien être, aujourd'hui, le sujet de romans, de théâtre, voire de vidéo-cassettes. Nos voisins du sud exploitent cette veine depuis plus de quarante ans au cinéma et à la télévision et ne l'ont point encore tarie. Notre histoire ne manque certes pas de personnages haut en couleurs.

L'histoire que nous livrent les auteures Pitre et Pelletier est un maillon important de la chaîne de notre continuité. Avec les documents que nos chercheurs découvrent dans les dépôts dormants et non-classés des archives du Québec, de la Nouvelle-Écosse et bientôt des états de la Nouvelle-Angleterre, nous pourrons retracer l'ensemble de la fresque d'une histoire trop longtemps méconnue.

Ces recherches pourront aussi éclairer les fouilles archéologiques que nous devrons entreprendre si nous voulons véritablement conserver notre patrimoine et le mettre en valeur.

Je me souviens qu'au début des années cinquante, l'on pouvait encore voir, sur l'emplacement du Motel Fort Nashwaak, des oeuvres de fortifications et de défense qui ont été rasées pour permettre l'expansion du motel. S'agissait-il de poudrières ayant appartenu au Fort Saint-Joseph ou Nashwaak? Les démolisseurs de quelque trente-cinq (35) ans passés l'ignoraient sans doute. Un site historique important s'est trouvé rayé de la carte. Il n'en reste aujourd'hui que le nom donné à un établissement commercial. L'on ne devra plus permettre la répétition de telles erreurs.

Pour en arriver à la conclusion du travail que nous lançons ce soir, il a fallu la détermination de plusieurs personnes après que l'idée eut été lancée. Les membres de la Société d'histoire ont su intéresser des organismes gouvernementaux à offrir assistance au projet.

Un fichier a été constitué sur le sujet. Le fichier sera utile aux chercheurs à venir qui voudront approfondir des thèmes précis. Dans la rédaction du manuscrit, Mlle Denise Pelletier a eu l'appui constant de la recherchiste Marie-Claire Pitre. Un manuscrit est toujours l'objet de révisions, de corrections. Allen Doiron, Jacques DeGrâce, Fidèle et Paul Thériault ont apporté à ce stade du travail leurs connaissances et leur dévouement constant. Des organismes sociaux de Fredericton, tels le Cercle français et la Corporation du Centre communautaire Sainte-Anne ont aussi apporté à l'ouvrage une participation fort importante.

Nous pouvons dire qu'il a fallu une participation collective afin de réaliser un travail de qualité nécessaire à l'explication de notre présence à nous tous dans la capitale du Nouveau-Brunswick en 1985.

Bon succès et que le livre trouve de nombreux lecteurs.

ARMAND SAINTONGE

LES ÉGLISES ET LES CLOCHES DE LA RIVIÈRE SAINT-JEAN

En 1968, les Cahiers de la Société historique acadienne publiaient un assez long article que j'avais rédigé sur les cloches de l'ancienne Acadie(1). Malgré le bouleversement causé par la Dispersion, il est surprenant que l'on connaisse la destinée de beaucoup de ces cloches. Je disais dans cet article que si l'on veut faire l'histoire des cloches acadiennes, on doit s'astreindre à faire en même temps l'histoire des églises et des chapelles de l'ancienne Acadie. Cette étude, qui pourrait s'avérer très intéressante, est encore à faire; même on ne trouve nulle part leur simple énumération complète.

LES PREMIÈRES CHAPELLES EN ACADIE

Nous savons qu'en 1604, en prenant naissance sur l'île Sainte-Croix, l'Acadie eut ici sa chapelle, la première érigée en terre acadienne; son emplacement est très bien indiqué sur un des plans de Champlain.

L'année suivante, lorsque l'habitation de l'île Sainte-Croix fut déménagée à Port-Royal, on éleva ici une autre chapelle, que Lescarbot appelle l'Église métropolitaine(2).

Quant à la colonie éphémère de Saint-Sauveur, les circonstances ne permirent pas que l'on y érige, avant l'arrivée d'Argall, ni habitations, ni chapelle, en sorte que l'on vivait encore sous la tente lorsqu'elle fut dévastée(3).

Pour trouver une troisième chapelle en Acadie, il faut se rendre à l'été et à l'automne de 1630, au Cap-Sable, quand la Compagnie des Cent-Associés y érigea, aux Buttes-de-Sable, au compte de Charles de La Tour, le Fort Saint-Louis. Il comprenait une chapelle, dont les Pères Récollets et les Pères Capucins firent usage jusqu'à ce que Charles d'Aulnay la fit passer au feu à l'automne de 1642, lorsqu'il incendia le fort(4).

Le Fort Saint-Louis n'était pas encore terminé que le vaisseau qui avait transporté les matériaux pour sa construction retourna en France en chercher d'autres pour la construction d'un autre fort, celui qui, à l'est de l'embouchure de la rivière Saint-Jean, à Porland Point, prit le nom de Fort Sainte-Marie. Ceci se passait avant l'arrivée de Razilly. Quoiqu'il ne soit pas dit avant 1645 qu'il contenait une chapelle, on peut croire que cette chapelle

fut érigée en même temps que le fort, tout comme on avait fait au Fort Saint-Louis du Cap-Sable. Cette chapelle de la rivière Saint-Jean fut donc la troisième en terre acadienne, la première de la rivière Saint-Jean et même de tout ce qui est aujourd'hui le Nouveau-Brunswick. Il n'est pas dit ce qui arriva à cette chapelle lorsque d'Aulnay, en 1645, détruisit ce deuxième fort de La Tour(5).

À noter que d'Aulnay lui-même construisit un fort en face de l'emplacement de celui de La Tour, érigeant en même temps pour les Pères Capucins une chapelle, dont Saint Jean fut le titulaire.

L'ÉGLISE DE MÉDOCTEK

Ce ne fut pas la seule chapelle sur la rivière Saint-Jean à porter le nom de la rivière. Il y en eut une autre à Médoctek, principal village des Malécites. Celle-ci eut sa cloche, contrairement à celles que nous avons mentionnées jusqu'ici. Elle fut l'église mère de trois autres églises, qui portèrent chacune le nom de Sainte-Anne. Ce nom, en effet, fut donné tour à tour à Jemsek, à la Pointe Sainte-Anne (Fredericton), à Ekpahoc et enfin à Kingsclear, qui est encore en possession du titre.

Pour ce qui est de Jemsek, Temple y érigea un fort en 1659, qui devint français avec le traité de Bréda en 1667. En 1674, les Hollandais s'en sont emparés avec le reste de l'Acadie, donnant à leur conquête le nom de Nouvelle-Hollande. Le Père Pacifique se demande si, à la rivière Saint-Jean, ce nom ne serait pas devenu celui des Pays-Bas, d'où serait sortie l'expression Sainte-Anne des Pays-Bas(6).

Le Père Simon de la Place, Récollet, arriva dans la région en 1685 et y passa dix ans. Ce fut lui qui établit la première mission des Malécites, à Médoctek(7). Il n'est dit nulle part qu'il y eut une chapelle ici de son temps; il n'est pas téméraire cependant de penser qu'il eut ici une cabane quelconque qui lui aurait servi de chapelle.

Il faudra attendre l'arrivée vers 1709 du Père Jean-Baptiste Loyard, Jésuite, pour que Médoctek ait sa première vraie église, même si ce ne fut tout d'abord qu'une «église d'écorce»(8). Après avoir fait pression sur les autorités françaises, le Père Loyard put enfin avoir assez d'argent pour construire une église en bois, qui fut terminée en 1720. Il lui donna pour titulaire son propre patron.

LA CLOCHE DE LOUIS XV

À une date qui n'est pas donnée, le roi Louis XV fit le don d'une cloche à cette église de Médoctek. Elle devait avoir son histoire.

Malgré toutes les péripéties qui ont entouré l'histoire des Acadiens au cours des années qui devaient suivre, histoire intimement liée à celle des Amérindiens qui habitaient à leur côté, cette cloche restera à Medoctek jusqu'en 1767. Comme les Blancs s'infiltraient de plus en plus vers le haut de la rivière Saint-Jean, les Amérindiens montèrent peu à peu à Ekpahoc, sur l'île de Hart, qu'ils appelèrent Sainte-Anne(9). Ainsi, en 1745, Ekpahoc était devenu aussi important que Médoctek. Le Père Germain, qui était devenu leur missionnaire, y prit sa résidence et y construisit une chapelle. Il y sera encore en 1756, au temps du Grand Dérangement. Le village fut dévasté au cours de l'hiver 1758-59.

Quelques Amérindiens étaient restés à Médoctek, le dernier étant Noël Toubie, que l'abbé Bailly inhuma le 22 août 1767. C'est alors que l'abbé Bailly fit enlevé de la chapelle tout ce qu'il put sauver. Nous lisons dans son registre d'Ekpahoc:

> J'ai fait fermer la chapelle qui ne servira qu'aux voyageurs pour le plus. On y voit aussi une moyenne cloche que j'ai fait aussi enlever avec le reste pour être envoyer à Ekouipahay et le tout doit être remis où la mission est établie(10).

En juillet 1771, les Amérindiens, devant les menaces suscitées par la guerre d'Indépendance américaine, montèrent loin vers le nord, jusqu'à la rivière Keswick. Ils amenèrent avec eux la cloche de leur chapelle.

D'après la tradition, ce qui arriva à la cloche dans la suite tient peut-être de la légende. Le 9 novembre 1890, Placide Gaudet, se trouvant à Grand-Sault, écrivait:

> Au sujet de la Cloche Française du village à 11 milles au-dessus de Fredericton. Nous avons appris d'un monsieur qui était ici à la mission le jour de la fête de Sainte Anne, il y a deux ans, en 1888, que voulant connaître l'histoire de la cloche en usage dans la petite église de cet endroit, il monta au clocher, et trouva trois fleurs de lis gravées sur la cloche, montrant ainsi qu'elle avait été fondue en France.

> Comme il s'entretenait avec le prêtre de la Mission, le Père O'Lary(11), un des Sauvages s'avança et dit que c'était à Aug-pa-hak (la tête de la marée, à 6 milles à peu près en haut de Frédéricton), où nos gens avaient de la part des Anglais une concession d'une grande étendue de terrain, qui comprenait de bonnes îles qui étaient au proche. Après avoir été en possession de cela pour un certain nombre d'années, un Anglais de Frédéricton persuada nos gens de lui vendre ces terres pour un prix très bas. Beaucoup de Sauvages s'y objectèrent, et après que cette vente fut faite l'église fut brûlée(12). Alors on n'entendit plus rien au sujet de cette cloche pour plusieurs années, quand deux Abenakis, qui se trouvaient au Madawaska sur une excursion de chasse, entendirent le son d'une cloche qu'ils reconnurent comme étant celle appartenant à leur vieille église. Alors le soir, ils firent des cables avec du cèdre, montèrent au clocher, prirent la cloche, la descendirent et l'apportèrent dans leur canoë au Village Indien où elle est toujours restée depuis lors(13).

À propos de la vente dont il est question ici, elle ne profita pas aux Amérindiens. Ayant gaspillé tout leur argent, en 1794, les Sauvages se trouvaient sans village, sans terres, sans chapelle et sans moyen d'en construire une(14).

C'est alors qu'arriva le Père Ciquart, du diocèse de Baltimore. À ses propres frais, il fit l'acquisition à Kingsclear de six arpents de terre; et y ayant fait construire une petite chapelle et un petit logis, il permit aux Sauvages, les pressa même de se cabaner autour(15).

C'est ainsi que prit naissance la Mission de Sainte-Anne de Kingsclear, qui existe toujours. C'est cette église qui hérita de la cloche de Louis XV: Après avoir servi à Médoctek, elle avait été transférée par l'abbé Bailly à Ekpahoc; de là, elle fit probablement son chemin jusqu'au Madawaska, en passant par la rivière Keswick, pour enfin venir habiter Kingsclear.

En 1904, l'église Sainte-Anne de Kingsclear fut frappée par le foudre et détruite par les flammes. La cloche fut grandement endommagée. Dans le but de ramasser des fonds pour construire une nouvelle église, on en fit des petites clochettes surmontées d'une croix que l'on mit sur le marché. Une de ces clochettes est en montre à cette nouvelle église de Kingsclear. Il y en a quelques-unes au musée de l'Université de Moncton. Et il doit y en avoir d'autres ailleurs.

Et voilà comment se termine l'histoire de la cloche que Louis XV offrit aux Amérindiens de Médoctek au temps du Père Loyard(16).

LA CLOCHE DE LA POINTE SAINTE-ANNE

Il y a eu une autre cloche sur la rivière Saint-Jean au temps de l'ancienne Acadie. Elle s'est trouvée à la Pointe Sainte-Anne, (Fredericton). On en entend parler seulement en 1759, lorsque l'infâme lieutenant Moses Hazen et ses Rangers de Boston opérèrent dans la région le dernier jour de février un carnage qui dépasse en horreurs toutes les atrocités du temps de la Dispersion, lesquels osèrent même, dans la suite, s'en vanter. Le 2 avril 1759, le Parker's New York Gazette or Weekly Post-Boy publiait un extrait d'une lettre qui lui avait été transmise de Boston, mais qui avait été écrite au Fort Frédérick, à Saint-Jean. On y lit, entre autres choses:

> Le 5 mars le lieutenant Hazen des Rangers est arrivé d'une patrouille de 15 jours avec un groupe de seize Rangers, en haut de la rivière Saint-Jean, ayant avec lui six chevelures françaises et six prisonniers. Le lieut. Hazen rapporte qu'il est allé à Sainte-Anne, qui se trouve à 140 milles du Fort Frédérick, où il s'attendait trouver une forte garnison de l'ennemi, mais en arrivant il trouva la ville évacuée, à laquelle il mit le feu. brûla une grande église («large Mass house»)(17), avec UNE CLOCHE(18) d'environ 300 livres, un grand hangar à provision, et beaucoup de bâtisses de valeur, faisant un tout de 147, ainsi qu'une grande quantité de foin, blé, pois, avoine, etc., tuant 21 chevaux, à peu près 56 bêtes à cornes, un grand nombre de cochons, etc., et que les habitants de Sainte-Anne sont partis surtout au Canada, les autres étant dispersés dans les bois...(19).

Le métal fondu de cette cloche de la Pointe Sainte-Anne ne semble pas avoir été retrouvé. Il est peut-être préférable qu'il en soit ainsi, afin que reste enfouilli à jamais, avec ces restes, pour l'honneur de l'humanité, tout souvenir des atrocités perpétrées ici par des brutes féroces, en cette année 1759, la plus infâme qu'ait connue Sainte-Anne des Pays-Bas(20).

Et ainsi le sort que subirent les églises et les cloches de la rivière Saint-Jean est à peu près le même que subirent les autres églises et les autres cloches acadiennes. Tout comme les Acadiens eux-mêmes, on avait voulu les balayer de l'ancienne Acadie. Mais on n'avait pas compter avec la tenacité des Acadiens, qui, au retour de l'exil, ont bâti une nouvelle Acadie, en témoignage de leur attachement à leurs pères, et ont fait surgir de terre de nombreux temples, en signe de leur foi dans le Seigneur. Que les cloches de leurs belfrois, par leurs clameurs sonores, louent à tout jamais le Tout-Puissant en reconnaissance de ce retour, au nom du peuple acadien.

C.-J. D'ENTREMONT
ptre

RÉFÉRENCES

(1) Société historique acadienne, Cahiers, vol. 3, no 1, pp. 22-47.

(2) Relation dernière de ce qui s'est passé au voyage du sieur de Poutraincourt en la Nouvelle-France depuis 20. mois ença, (Paris, M.DCXII), p. 10.

(3) Lucien Campeau, Monumenta Novae Franciae - I - La première mission d'Acadie (1602-1616), (Roma et Québec, 1967, pp. 422-443. Marcel Trudel, Histoire de la Nouvelle-France - II - Le comptoir - 1604-627, (Montréal et Paris, 1766), p. 126.

(4) Clarence-J. d'Entremont, Histoire du Cap-Sable De l'An Mil Au Traité de Paris (1763), (Eunice, Louisiane, 1981), vol. 2, pp. 238, 532-536.

(5) Ibid., pp. 237, 452, 580-581. R. P. Pacifique de Valigny, Chroniques des plus anciennes Eglises de l'Acadie, (Montréal, 1944), p. 41.

(6) R. P. Pacifique de Valigny, op. cit., p. 47.

(7) Ibid., pp. 48 et 53.

(8) Camille de Rochemonteix, Les Jésuites de la Nouvelle-France au XVIIe siècle, (Paris, 1896), tome 3, p. 437.

(9) Quoique Mgr de Saint-Vallier, lors de sa visite en 1686, avait donné à cette région le nom de Sainte-Marie, (P. Pacifique, op. cit., p. 48). Les Amérindiens appelaient Ekpahoc, Sandon, et Sainte-Anne de la Pointe Sainte-Anne, Sanadis. Ekpahoc, dont l'orthographe varie avec chacun, est donné ici sous cette forme, car l'auteur de ces lignes, de passage en 1968 chez les Amérindiens de cette région, a appris d'eux que la vraie prononciation, dans leur langue, est EK-PA-HOC, qui signifie: «Là où la marée s'arrête». Le village se trouvait à un petit canton qui porte actuellement le nom de Springhill, (Thomas Albert, Histoire du Madawaska, (Québec, 1920), p. 10), là où l'on voyait alors la cantine et le terrain du «Bucket Club», dirent ces Amérindiens. L'île Sauvage, à côté, où les Malécites tenaient leur rendez-vous, porte toujours le même nom, «Savage Island».

(10) Registre de la Mission d'Ecoupahag, (Rivière Saint-Jean - 1768-69), premier folio.

(11) J.-J. O'Leary; (Voir Albert, op. cit., p. 429).

(12) Toutes les transactions de cette vente sont données en détails dans Journal des Visites Pastorales de 1815 et 1816, par Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec, publié par Mgr Henri Têtu, (Québec, 1903), pp. 124-125.

(13) On trouvera ce document au Musée du Nouveau-Brunswick, à Saint-Jean, 45C, item 2. C'est peut-être à cette légende (ou fait historique) que fait allusion un écrit que l'on trouve à l'église Sainte-Anne de Kingsclear où il est dit que les Français ont apporté la cloche à Québec, mais que les Malécites, l'ayant réclamée, allèrent la chercher.

(14) Têtu, op. cit., p. 126.

(15) Ibid.

(16) Il y a au Musée du Nouveau-Brunswick une représentation photographique de cette cloche. Elle fait partie de la collection de Ganong.

(17) Captain John Knox, An Historical Journal of the Campaigns in North America, (Toronto, 1914), Vol. I, p. 279, cite une lettre dans laquelle il est dit qu'il y eut deux églises qui furent brûlées, la première étant probablement celle de Ekpahoc. - Voir aussi Rev. William O. Raymond, The River St. John, (edited by Dr. J. C. Webster, Sackville, N. B., 1943), p. 123.

(18) Caractère gras est de nous.

(19) Lillian M. Beckwith Maxwell, An Outline of the History of Central New Brunswick, (Sackville, N. B., 1937), pp. 25-26. Voir aussi Raymond, op. cit., pp. 122 et sqq.

(20) Joseph Bellefontaine raconte qu'il eut l'angoisse de voir sa femme et son fils massacrés devant ses yeux parce qu'il refusa de se joindre à ces barbares et de mettre le feu à sa maison. Un de ces soldats se vantait d'avoir fendu en deux la tête d'un Acadien qui était tombé à genous devant lui pour lui implorer miséricorde. Le Rév. Jacob Bailey, qui rapporte cet acte de cruauté, pour l'avoir entendu de ses propres oreilles de la bouche même de ce soldat, ajoute: «A speciment of New England's clemency», (Raymond, loc. cit.)

LES THÉRIAULT EN ANCIENNE ACADIE

1637 - 1758

Les Thériault d'Amérique ont tous le même ancêtre, soit Jehan (Jean) Terriau né en 1601 à Martaizé, région de Loudun, département de la Vienne, France.(1)

Marié à Pierrine Ruau (1611) en 1635, il s'embarque pour l'Acadie vers les années 1637. Lors du recensement des paroisses acadiennes de 1671, après plus de trente années en Acadie, Jehan Terriau est père de sept enfants: cinq garçons et deux filles. Claude, l'aîné, a 34 ans; il épouse Marie Louise Gautrot âgée de 24 ans. Deux autres fils de Jehan sont également mariés: Germain (25 ans) avec Andrée Brun, Bonaventure (27 ans) avec Jeanne Boudrot. Les autres enfants de Jehan Terriau et Pierrine Ruau sont Jehan (1639), Jeanne (1644) et Pierre, le dernier-né (1655).(2)

Au recensement de 1686, Jehan Terriau est mort, mais ses fils allaient continuer la lignée de tous les Thériault d'Acadie. En plus, d'après plusieurs auteurs, dont Bona Arsenault, Pierre Thériault, fils de Jehan serait - avec Pierre Melanson - le fondateur de Grand Pré.(3)

Claude (fils aîné de Jehan) et Marie Gautrot se marièrent en 1660 et ils eurent neuf enfants. Leur premier enfant, un garçon, naquit en 1662 et fut baptisé Germain.(4) Germain épousa en 1685 Anne Richard; ils auront à leur tour sept enfants, dont Joseph né en 1695. À l'âge de 23 ans, Joseph Terriau fils de Germain et Anne Terriau épousa Marguerite Melanson en 1718. De ce mariage naquirent neuf enfants, dont Joseph qui épousa en premières noces Angélique Landry.(5)

Suite aux événements de 1755, Joseph devenu veuf se remaria avec Marie Josephe Girouard en 1758. L'un de leurs fils, Victor, sera l'une des personnes qui vinrent s'établir à Caraquet en 1787.

Entre-temps, cette famille fuit la déportation. On les retrouve soit au Québec ou au Nouveau-Brunswick, toujours à la recherche d'un coin de terre où ils pourront s'établir en permanence. Toutefois, cela va leur prendre près de trente ans.

Comme beaucoup d'autres familles, les Thériault fuyant la déportation en 1755 se dirigèrent vers Sainte-Anne, cette petite colonie que les autorités britanniques avaient épargnée jusqu'à date. Mais ce ne sera pas pour longtemps, car le petit village de Sainte-Anne sera lui aussi mis à sac à l'hiver 1759. L'arrivée de nombreuses familles à Sainte-Anne à l'automne de 1755 créa des difficultés, comme nous l'écrit l'historien Rameau:

> Les émigrants qui traversèrent la Baie de Fundy pour se réfugier en cet endroit, rejoignirent là, au lieu où est aujourd'hui 'Frederickstown', une petite colonie acadienne établie dès 1686, mais qui n'était jamais devenue nombreuse. L'affluence subite de quelques centaines d'habitants nouveaux y provoqua une sorte de disette et on fut obligé d'en envoyer une partie à Québec en 1757.(6)

Joseph Thériault, époux d'Angélique Landry, se trouva à Sainte-Anne en ces moments difficiles. Par ailleurs, on sait que sa femme est morte et qu'il épouse en secondes noces Marie Josephe Girouard. Il fera partie de ces Acadiens qui doivent quitter Sainte-Anne à l'été 1757 pour se diriger vers le Québec. Mais en Nouvelle-France, la situation se détériore également pour le Régime français. La chute de Québec ainsi que celle de Montréal, en 1760, ne font qu'ajouter à l'incertitude dans laquelle vivent les Acadiens.

En 1760, Joseph Thériault et sa femme Marie Josephe vivent à Trois-Pistoles où naquit leur fils Pierre. L'année suivante, ils sont au Cap Saint-Ignace où leur second fils, Victor, naquit en cette année de 1761. Ils resteront au Cap Saint-Ignace jusqu'à la naissance de leur fille Marie Anne en 1764.

La proclamation royale de 1764 aura certes influencé le couple Thériault à revenir en Acadie, et c'est vers la rivière Saint-Jean qu'ils reprendront le chemin du retour. Là, ils retrouvèrent plusieurs autres familles acadiennes, dont les Martin, Godin, Cormier, etc...

Le peuplement acadien à la rivière Saint-Jean nous est très bien décrit par le Major Studholme en 1783:

> Above St-Anne's we formed a considerable number of French settlers, many of whom had been in possession a number of years. They in general appeared to be an inoffensive people, but a few if any have a legal title to their lands and as they are in general nearly in one and the same situation, we thought it unnecessary to be very particular in our account of every individual.(7)

Dans ce même rapport, le Major Studholme affirme que la colonie acadienne de 1783 de Sainte-Anne («above St-Anne») totalise 354 âmes: 61 hommes, 57 femmes et 236 enfants. À retenir de ce rapport que les Acadiens ne sont pas propriétaires des terres qu'ils défrichent et cultivent depuis leur retour. À cette situation va s'ajouter l'immigration loyaliste suite aux événements de la Révolution Américaine.

N'étant pas propriétaires, les Acadiens voient l'arrivée des Loyalistes avec beaucoup d'inquiétude.

> When the disbanded troups began to take the lands allotted them, it was found that a good many of the best locations above St-Anne were in the possessions of the Acadians who has in some instances, made considerable improvements... The Acadians, unfortunately, were settled without any title to the lands they occupied, except that of possessions and their claim to consideration was lessened by the fact that they had been notified on more than one occasion that it was not the intention of government that they should settle there.(8)

D'après l'historien Raymond, les Acadiens avaient été avertis de ne pas s'installer sur ces terres. Triste sort pour les Acadiens: la colonie doit accueillir les fidèles soldats à la cause britannique lors de la Révolution Américaine. Chassés de Grand-Pré, revenus à la rivière Saint-Jean, les Acadiens doivent abandonner leurs terres (tout au moins un travail de plus de quinze ans) aux Loyalistes. En somme, les autorités de la province concluent en ces termes: «In nearly all cases the settlers (Acadians) had no titles to their lands save that of occupation: in other words they were squatters».(9)

Carleton, étant le gouverneur de cette nouvelle colonie qu'allait être le Nouveau-Brunswick, doit avec son conseil régler ce problème. C'est pour cette raison que le Major Studholme fit l'étude des établissements de la région en 1783.

Plusieurs Acadiens à l'arrivée des Loyalistes feront demande pour des concessions de terres; soit pour conserver celles sur lesquelles ils sont établis depuis 1764 ou encore pour de nouvelles terres afin de se réinstaller, comme au Madawaska.

Cependant, les Acadiens obligés de quitter leurs terres de la rivière Saint-Jean veulent être dédommagés pour leurs bâtiments et le travail qu'ils ont accompli. Plusieurs seront payés, d'autres non.

Joseph Thériault et sa femme Marie Josephe Girouard revenus du Cap Saint-Ignace (Québec) et établis sur «Sugar Island» seront de ceux qui furent dédommagés pour leur propriété. L'historien Raymond nous livre ceci:

> In a deed of conveyance, dated July 15 1786, Joseph Theriault and Marie his wife in consideration of the sum of eighty-seven pounds then shillings current money of the province, do grant, bargan and sell unto Federick de Peyster a certain House and plantation situated lying and being on the upper end of Sugar Island, containing by estimation one hundred acres of land more or less.(10)

Federick de Peyster était capitaine dans le régiment «New York Volunteers». Joseph Thériault, établit sur «Sugar Island», est celui qui viendra s'établir à Haut-Caraquet en 1787. Il faut préciser qu'un autre Joseph Thériault établit près de la rivière «Little Kenebacasius» ou Hammod River, père de neuf enfants, ira s'établir dans la région du Madawaska et non à Haut-Caraquet.

Avec la vente de son établissement au Capitaine de Peyster, Joseph Thériault et quelques autres Acadiens demandent aux autorités de la colonie une concession de terre au nord-est du Nouveau-Brunswick. Cette concession leur fut accordée le 25 avril 1787.

CLARENCE LEBRETON

NOTES

(1) Voir à ce sujet: G. Massignon, Les parlers français d'Acadie, Vol. I, p. 45; B. Arsenault, Histoire et généalogie des Acadiens, Tome I, p. 516; A. Bergeron, Le grand arrangement des Acadiens au Québec, Vol. VIII, p. 43.

(2) A. Bergeron, Ibid., p. 49.

(3) B. Arsenault, Op. cit., Tome II, p. 736.

(4) Les enfants de Germain Thériault et Anne Richard sont Claude né en 1687, Jean 1690, Jacques 1691, Joseph 1685, Germain 1703 et Anne 1705.

(5) Les enfants de Joseph Terriau et Marguerite Melanson sont René, Marguerite, Joseph, Isaac, Jean-Baptiste, Bruno, Simon, Armand et Anne-Marie. Voir: A. Bergeron, Op. cit., VIII, p. 51.

(6) E. Rameau, La France aux colonies, Paris, 1759, p. 63.

(7) Major Studholme, Report Coll. N.B. Historical Society, Vol. I, p. 100 - 118 et Raymond, Transactions R.S.C., Vol. VIII, sec. II, 1914, p. 422.

(8) Raymond, History of the River St-John, 1910, pp. 362 - 415.

(9) Raymond, Trans. R.S.C., Op. cit., p. 455.

(10) Raymond, Op. cit., p. 445.

RÉSUMÉ GÉNÉALOGIQUE «PATERNEL»

Jehan Terriau (1601), Perrine Ruau (1611)

Mariage 1635

Enfants - Claude
Jean
Bonaventure
Jeanne
Germain
Catherine
Pierre

Claude (1637), Marie Gauterot

Mariage 1660

Enfants - Germain
Marie
Marguerite
Jean
Claude
Anne-Marie
Magdelaine
Elizabeth

Germain (1662), Anne Richard

Mariage 1685

Enfants - Claude
Jean
Marie
Jacques
Joseph
Anne
Germain

Joseph (1695), Marguerite Melanson

Mariage 1718

Enfants - René
Marguerite
Joseph
Isaac
Jean-Baptiste
Bruno
Simon
Armand
Anne-Marie

Joseph (1724), Angélique Landry

Mariage 1746

Enfants - 1er mariage - Joseph

Joseph (1724), Marie Josephe Girouard

Mariage 1758

Enfants - 2ième mariage - Pierre
Victor
Marie-Anne

Victor (1761), Julie Thibodeau

Mariage 1789

Enfants - Timothé
Marie Sophie
Joachim
Marie

Joachim (179?), Claire Gauvin

Mariage 1820

Enfants - Marie-Claire
Joseph (1824)
Docité
Tarcile
Théotiste
Pierre
Marie
Luc (1838)
Luc (1840)
Euchariste
Victoire
Honoré

Joseph (1824), Phobé Boudreault

Mariage 1845

Enfants - 1er mariage - Isaie
Romain
Gervais
Précile
Rose
Monique
Philias
Olésine
Christine

Joseph (1824), Rachel Landry (28 ans)

Mariage 1861

Enfants - Nil

Philias Thériault (1857), Lucille Chenard

Mariage 1881

Enfants - Michel (1884)
Hélène
Gustave
Anne
Lauza
Ursule
Louise
Richard
Léo

Michel (1884), Marie-Anne Godin

Mariage 1908

Enfants - Nazaire
Léon
Romain
Mazime
Thérèse
Lucie
Richard
Léo-Paul
Martine
Jeannine